

SOMMAIRE

Editorial (p 1)

Compte-rendu conseil municipal du 21/03/26, 27/04/26 et 06/07/26 (p2)

Budget 2026 (p5)

Cérémonies(p9)

Travaux (p10)

Sortie en forêt (p12)

Recensement-emplois saisonniers (p13)

Eglise ST Martin-Départ en retraite (p14)

Vie des associations (p15)

Remise de livres-Fête des

mamans-fête des voisins (p17)

Fête de la musique- concerts- portes ouvertes école de musique (p18)

Ecole élémentaire (p19)

Ecole maternelle-Sortie pédagogique-classe découverte (p20)

Carnaval-Festivités du 13 juillet -conseil des sages (p21)

Nouveau service de transport- occupation illégale du stade (p22)

Collecte de sang- mot de la minorité municipale (p23)

Applications City-All et internet -calendrier manifestations 2ème semestre (p24)



Contacts Mairie

☎ : 03 29 45 07 65

✉ : accueil@mairie-fains-veel.fr

Site internet : www.fains-veel.fr

Directeur de la publication :

Gérard ABBAS

Rédacteur en chef :

Patrick VANNESSON

EDITORIAL

Une feuille de route vers l'avenir de Fains-Véel, sans omettre la gestion au quotidien

Je souhaite, tout d'abord, exprimer de nouveau mes remerciements, et ceux de mes colistiers, à toutes celles et tous ceux qui nous ont renouvelé leur confiance en portant majoritairement leurs suffrages sur le projet que nous portons, afin de poursuivre le développement de notre commune tout en l'inscrivant dans les enjeux de demain.

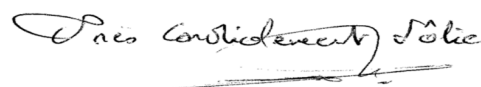
Je suis persuadé que la situation géographique et démographique de Fains-Véel peut contribuer, avec la réalisation de ce programme, au développement du cœur urbain de l'agglomération. Telle est aussi l'ambition qu'il porte.

Comme vous le constaterez en parcourant ce Flash Infos, l'exécutif est en place, avec l'attribution des différentes délégations, ainsi que la composition des commissions et instances que nous avons ouvertes aux élus de la minorité, leur permettant ainsi de travailler avec nous, s'ils le souhaitent, à la réalisation de ce projet.

Gardons à l'esprit que nos réflexions, nos décisions et nos actions doivent être entièrement tournées vers une seule finalité : votre bien-être, dans un environnement de qualité et sécurisé.

L'administration d'une commune s'effectue aussi au quotidien. C'est ainsi que, face à la canicule qui sévit depuis plusieurs semaines, Anne Molet, vice présidente du Centre Communal d'Action Sociale, a mis en œuvre le plan canicule, en prenant contact avec les personnes les plus vulnérables. L'exécutif prépare également les actions à entreprendre pour se prémunir des risques d'incendie, en anticipant les arrêtés susceptibles d'être pris par les services préfectoraux.

C'est aussi réagir lorsque l'ordre public n'est pas respecté. Situation subie lorsque notre stade municipal a été occupé illégalement par une communauté de gens du voyage, arguant que l'aire d'accueil des grands passages, d'une superficie de 2 hectares et gérée par la Communauté d'Agglomération, ne disposait pas d'un espace suffisant, alors que l'espace occupé sous les platanes du stade ne dépassait pas cette même superficie. La Communauté d'Agglomération, structure au service des communes, devra faire évoluer cette aire d'accueil dans le respect du schéma départemental des gens du voyage, afin d'éviter ce type de désagrément à ses communes membres.



Gérard ABBAS,
Maire de Fains-Véel

Vice Président du Conseil Départemental

Enquête publique relative au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) et aux Périètres Délimités des Abords (PDA).

2 permanences de la commission d'enquête se tiendront salle Rostand :

23 septembre 2026 de 9 h à 11 h et 9 octobre 2026 de 14 h 30 à 16 h 30

Les habitants pourront consulter le dossier d'enquête publique et déposer leurs observations auprès du commissaire enquêteur.

Nous vous attendons nombreux.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21/03/2026

La commune a officiellement installé son conseil municipal, procédé au vote pour l'élection du maire, des adjoints et du maire délégué de Véel et désigné les commissions municipales.

BUREAU EXÉCUTIF

Maire : Gérard ABBAS	Délégation de fonctions pour exercer les attributions
1er Adjoint : Patrick VANNESSON	Gestion budgétaire de la commune, de la caisse des écoles, du CCAS. Gestion des ressources humaines et de l'administration générale et de la communication
2ème Adjointe : Anne MOLET	Gestion des affaires sociales de l'habitat social, de la mobilité et des personnes âgées
3ème Adjoint : Alain BUKOVATZ	Gestion des affaires sportives et de la jeunesse
4ème Adjointe : Élise GEURING	Gestion des affaires culturelles, programmation et organisation annuelle des manifestations
5ème Adjoint : Jean-Pierre RIBIÈRE	Gestion de la sécurité (routière, personnes et biens), entretien de la commune avec le personnel communal
Maire délégué : Michel ROUSSELOT	Travaux et gestion de la forêt, de l'espace rural et de l'urbanisme

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Catherine ANTOINE, Alain BERNARD, Pascale PHILIPPOT, Isabelle TARDOT, Nathalie GUYOT, Yves LEFEBVRE, Luigi MARTIN, Audrey BECKER, Michel FURDIN (liste minoritaire), José SOUEL (liste minoritaire), Louise CASTELLAR (liste minoritaire), Charline TANGRE (liste minoritaire)

Cette nouvelle équipe municipale est mobilisée pour conduire les projets de la commune et mettre en œuvre les engagements pris auprès des habitants. Dans un esprit d'écoute, de proximité et de dialogue, les élus travailleront au service de l'intérêt général, avec la volonté de poursuivre le développement de Fains-Véel et d'améliorer le cadre de vie de tous.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27/04/2026

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité, à l'exception de celle concernant l'attribution d'une subvention (1 voix contre).

Adoption du règlement intérieur : Le Conseil municipal a adopté son règlement intérieur, obligatoire pour les communes de + 1 000 habitants, qui précise les modalités de son fonctionnement.

Désignation des 5 commissions communales : 1) Finances - Administration Générale Communication ; 2) Travaux - Urbanisme - Forêt - Espace rural ; 3) Sports - Jeunesse - Animation et Culture ; 4) Sociale - Politique familiale - Seniors ; 5) Sécurité - Entretien de la commune

CONSEILLERS MUNICIPAUX SIÉGEANT DANS LES COMMISSIONS

Catherine ANTOINE	1 ^{ère} , 4 ^{ème} , et 5 ^{ème} commission
Alain BERNARD	5 ^{ème} commission
Pascale PHILIPPOT	1 ^{ère} et 4 ^{ème} commission
Isabelle TARDOT	1 ^{ère} et 4 ^{ème} commission
Nathalie GUYOT	3 ^{ème} commission
Yves LEFEBVRE	2 ^{ème} et 5 ^{ème} commission
Luigi MARTIN	2 ^{ème} et 3 ^{ème} commission
Audrey BECKER	3 ^{ème} commission
Michel FURDIN (liste minoritaire)	1 ^{ère} commission
José SOUEL (liste minoritaire)	2 ^{ème} et 5 ^{ème} commission
Louise CASTELLAR (liste minoritaire)	3 ^{ème} commission
Charline TANGRE (liste minoritaire)	4 ^{ème} commission

Ces commissions sont présidées par le maire et ou ses adjoints par délégation

Désignation des représentants au sein des organismes et commissions :

Commission d'appel d'offres Titulaires présidée par le maire : Vannesson Patrick, Rousselot Michel, Souel José.

Conseil d'administration de l'orchestre d'harmonie : Geuring Elise, Guyot Nathalie, Martin Luigi, Antoine Catherine, Lefebvre Yves, Castellar Louise.

Centre communal d'action sociale : Molet Anne (présidente par délégation du maire), Geuring Elise, Becker Audrey, Tardot Isabelle, Philippot Pascale, Furdin Michel.

Office municipal des sports : Bukovatz Alain, Vannesson Patrick, Geuring Elise, Ribière Jean-Pierre, Tardot Isabelle, Martin Luigi (président), Philippot Pascale, Furdin Michel.

Office municipal de la culture et des loisirs : Geuring Elise (présidente), Molet Anne, Vannesson Patrick, Guyot Nathalie, Martin Luigi, Bernard Alain.

Syndicat intercommunal AGEDI : Abbas Gérard, Vannesson Patrick.

Fédération pour l'électrification : Abbas Gérard, Rousselot Michel, Vannesson Patrick.

Commission locale d'évaluation des charges transférées titulaires : Abbas Gérard, Vannesson Patrick.

Commission consultative de Véel : Midon Martine, Chardard Catherine, Roger Alain.

Commission communale des impôts directs : Présidée par le maire, une liste de 16 titulaires et 16 suppléants a été proposée à la Direction Générale des Finances Publiques.

Adoption du budget primitif 2026

Le budget principal a été adopté avec une baisse des recettes fiscales et des produits de services et une augmentation maîtrisée des dépenses notamment liées à l'énergie et aux charges de personnel. La commune poursuit une gestion rigoureuse de ses dépenses.

Section de fonctionnement : 1 916 704,98 € en recettes et 1 565 688,32 € en dépenses, permettent de dégager une épargne brute de **351 016,66 €**. **Section d'investissement** : 2 371 482,32 € dont report de subventions (286 528 €) et capitalisation 2025 (365 143 €).

Les principaux investissements prévus en 2026 concernent la réhabilitation de l'ensemble mairie - école maternelle, la rénovation du stade et de ses installations sportives, les travaux de voirie (*détail page 7*).

Fongibilité des crédits

Le conseil municipal a autorisé le Maire à procéder à des virements de crédits entre chapitres dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles, conformément à la nomenclature comptable M57.

Budget de la Caisse des écoles

Le budget de la Caisse des écoles a été adopté. Une subvention communale de **35 000 €** permettra d'en assurer l'équilibre.

Fiscalité locale

Le Conseil municipal a décidé de **ne pas augmenter les taux d'imposition communaux** pour 2026.

Soutien aux associations et aux services communaux

Les élus ont approuvé l'attribution des subventions de 35 000 € à la Caisse des écoles, 17 000 € au Centre Communal d'Action Sociale et 1 000 € à l'association Patrimoine en Barrois.

Aide au ravalement des façades

Le dispositif communal d'aide au ravalement des façades est reconduit en 2026 afin d'encourager l'amélioration du patrimoine bâti des centres anciens.

Travaux communaux

Plusieurs avenants aux marchés publics ont été approuvés afin d'adapter les travaux de réhabilitation de l'ensemble mairie – école maternelle ainsi que les aménagements des équipements sportifs aux contraintes techniques rencontrées en cours de chantier.

Jeunesse

La commune participera au financement de la formation BAFA d'un jeune habitant pour 102,50 €, afin de favoriser son engagement dans l'animation.

Autres décisions

Le Conseil municipal a également :

- approuvé le déclassement de plusieurs portions de voirie en vue de leur intégration au domaine privé communal ;
- renouvelé l'adhésion au service retraite du Centre de gestion de la Meuse ;
- prolongé jusqu'au 31 décembre 2026 la convention avec la ville de Bar-le-Duc pour la fourniture des repas de restauration scolaire.

Conclusion : Cette séance a permis d'adopter les orientations budgétaires et organisationnelles de la commune pour l'année 2026. Les investissements structurants sont maintenus dans un contexte financier contraint, avec une attention particulière portée à la maîtrise des dépenses.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06/07/2026

Lors du conseil municipal de Fains-Véel réuni le 6 juillet 2026, toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité, à l'exception de celle relative à l'adhésion au service « Protection des données » (RGPD) du Centre de Gestion de la Meuse, qui a recueilli huit abstentions.

Tarifs communaux 2026/2027

Le Conseil municipal a décidé de maintenir les tarifs de la restauration scolaire, de la garderie périscolaire et de l'école de musique. Les quotients familiaux utilisés pour la restauration scolaire et la garderie sont actualisés en fonction du taux d'inflation prévisionnel (+2,36 %). Le tarif des affouages est également reconduit à 9 € le stère.

Participation aux frais de scolarité

Les participations demandées aux communes de résidence des élèves scolarisés à Fains-Véel sont fixées à 761,84 € par élève en école élémentaire et 1 396,61 € par élève en école maternelle pour l'année scolaire 2025/2026.

Soutien aux associations

Le Conseil municipal a attribué les subventions 2026 aux associations de la commune. Un montant global de 19 306,52 € est réparti entre 24 associations, selon les critères habituels d'attribution, avec un ajustement concernant le plafonnement des frais de déplacement en compétition.

Financement des investissements

Afin d'assurer le financement des projets communaux dans l'attente du versement des subventions, la commune a souscrit un emprunt à court terme de 103 000 € et un emprunt à moyen terme de 140 000 € destiné aux investissements inscrits au budget.

Travaux de réhabilitation de l'ensemble mairie – école maternelle

Deux avenants ont été approuvés afin de prendre en compte des adaptations techniques nécessaires au chantier, concernant les lots Michel TP et TK Elevator.

Centre de loisirs

L'acceptation des chèques-vacances ANCV dématérialisés est reconduite afin de faciliter le règlement des prestations du centre de loisirs.

Lutte contre le frelon asiatique

La commune adhère au dispositif mis en place par le Groupement de Défense Sanitaire Apicole de la Meuse afin de renforcer la lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes.

Protection des données (RGPD)

Le Conseil municipal a décidé d'adhérer, à compter du 1er août 2026, au service « Protection des données » proposé par le Centre de Gestion de la Meuse, afin d'accompagner la commune dans le respect de ses obligations réglementaires.

Forêt communale

Les élus ont approuvé l'adhésion de la commune à l'Association départementale des Communes forestières et à la Fédération nationale. Ils ont également donné mandat à l'Office National des Forêts (ONF) pour assurer la facturation dématérialisée des ventes de bois.

Informations présentées au Conseil municipal

Les élus ont été informés :

- des principales transactions foncières réalisées en 2025 sur le territoire communal ;
- des marchés publics notifiés en 2025, notamment ceux relatifs à la réhabilitation des installations sportives du stade et à l'étude d'aménagement de l'avenue de la Vaux Mourot ;
- de la participation de Patrick Vannesson, 1^{er} adjoint, à une formation consacrée à la Loi de Finances 2025 ;
- de la présentation du rapport d'activité 2025 de la Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud, consultable sur le site internet de la commune.

BUDGET PREVISIONNEL 2026

Le fonctionnement au quotidien

DEPENSES 1 916 705 €	RECETTES 1 916 705 €
Fonctionnement des services et gestion du patrimoine 567 836 €	Recettes des services et du domaine 177 700 €
Charges salariales 680 328 €	Impôts et taxes 1 275 396 €
Subventions et participations 193 438 €	Atténuation de salaires 8 000 €
Intérêts des emprunts 95 000 €	Dotations de l'Etat et autres participations 376 229 €
Autres dépenses 29 086 €	Loyers et autres 79 380 €
Épargne pour Investissements 351 017 €	

et l'investissement pour l'avenir

DEPENSES 1 719 812 €	RECETTES 1 719 812 €
Travaux et acquisitions 1 431 877 € (détail page 7)	FCTVA—TLE 111 153 €
Remboursement des emprunts 287 935 €	Subventions (hors reports) 666 854 €
	Emprunt d'équilibre + cautionnement 243 866 €
	Epargne: -de l'exercice 351 017 € -antérieure 346 922 €

LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Des charges hors salaires qui progressent de 0,81%

Une inflation moindre mais toujours présente, Pression sur les dépenses d'énergie ; Diminution des intérêts des emprunts ; Subvention de fonctionnement Caisse des écoles stable ; Stabilité de la subvention pour les associations dont celle du Comité d'Action Sociale Meuse Grand Sud dont bénéficie notre personnel ; Ajustement du reversement à la FUCLEM lié au montant perçu de la taxe sur l'électricité.

Des charges salariales en augmentation de 1,22 %

Augmentation des charges patronales consécutive à l'évolution de la cotisation CNRACL qui passe de 34,65 % à 37,65 %

Des produits qui diminuent de 1,46%

Des recettes fiscales qui diminuent de 2,52 % en raison d'une diminution physique des bases fiscales malgré la revalorisation de celles-ci de 0,8 % en raison d'une double comptabilisation en 2025 de la compensation fiscale versée par l'Etat

Avec une augmentation de la D.S.R et de la D.N.P les Dotations et Participations progressent de 2,77 %

Des produits du domaine et des services en augmentation avec l'exploitation forestière et les redevances pour occupation du domaine public

Une récupération en diminution des salaires pour longues maladies.

Diminution de la marge brute

Une marge brute prévisionnelle inférieure à celle de 2025 (351 017 € / 394 790 €) qui couvre le remboursement des emprunts (287 935 €). Poursuite pour la 13ème année de la politique de désendettement en limitant le recours à l'emprunt à 50 % du remboursement en capital de l'annuité, avec maintien de la ligne de trésorerie

La réhabilitation de l'ilot Mairie-Ecole maternelle et celle du stade mobilisent 76 % des crédits d'équipement.

RÉPARTITION DES DÉPENSES COMMUNALES POUR 100 € DÉPENSÉS



Travaux et acquisitions 44 €

Charges de personnel 21 €

Fonctionnement courant 18 €

Remboursement des emprunts 12 €

Participations et subventions 6 €

VOTE DU BUDGET DE LA CAISSE DES ECOLES

Section de Fonctionnement

En milliers d'euros

Chapitres		Propositions du maire		Chapitres		Propositions du maire	
		2026	Rappel 2025			2026	Rappel 2025
DEPENSES DE L'EXERCICE		109,86	106,86	RECETTES DE L'EXERCICE		109,86	106,86
011	Charges à caractère général	51,18	46,13	70	Produits des services	73,43	70,85
012	Charges de personnel	56,10	56,10	74	Subventions et participations	35,00	35,00
65	Autres charges de gestion courante	0	0,50	002	Excédents antérieurs reportés	1,43	1,01
68	Amortissements	2,48	2,48				
	Virt à l'investissement						
	Excédent de l'exercice 2026	0,1	1,65				

DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2026

Programmation 2026	Montants	Subventions
Acquisitions dont :	152 370 €	38 800 €
Terrains	143 242 €	38 800 €
Instruments de musique	3 000 €	0 €
Matériels	6 128 €	0 €
Sécurité matériels dont :	5 008 €	0 €
Borne incendie	5 008 €	0 €
Entretien Forêt dont :	8 945 €	0 €
Travaux sylvicoles - Plantations	8 945 €	0 €
Etudes dont :	22 440 €	13 090 €
Rue haute de Véel + Vaux Mourot	22 440 €	13 090 €
Voirie dont :	92 934 €	5 471 €
Pietonnier Véel - Combles		5 471 €
Chemin Tourteloup	90 600 €	0 €
Place de la mairie	2 334 €	0 €
Réseaux dont :	0 €	1 553 €
Eclairage public rue d'Egremont 2ème tranche		1 553 €
Bâtiments dont :	835 450 €	719 505 €
Verreries - Local Wash One	10 593 €	0 €
Verreries - Office	18 706 €	0 €
Ecole élémentaire - Digicode	7 000 €	0 €
Ecole maternelle - Toiture	12 702 €	6 351 €
Ilot mairie - Ecole maternelle	786 449 €	713 154 €
Stade Municipal dont :	308 730 €	174 962 €
Vestiaires du football club, extension du club house du tennis avec reprise du revêtement des courts couverts ainsi que le remplacement de tous les luminaires	308 730 €	174 962 €
Subventions à verser dont :	6 000 €	0 €
Ravalement des façades privées	6 000 €	0 €
TOTAL	1 431 877 €	953 381 €

EVOLUTION DES TAUX

LE VOTE DES TAUX

Évolution des produits fiscaux

Taxes	2026						
	Bases	Taux	Produit	Comp.	Produit	Ecretem	Total
Habitation	94 100	14,55	13 692		13 692		13 692
Foncier bâti	2 438 000	48,42	1 180 480	9 106	1 180 480	190 840	989 640
Foncier non bâti	65 700	43,82	28 790	4 650	28 790		28 790
Total produit	2 597 800		1 222 962	13 756	1 222 962	190 840	1 032 122
Bases revalorisées de 0,8% pour 2026 = 2 632 900x 100,8% = 2 653 963							
	2025						
	Bases	Taux	Produit	Comp.	Produit	Ecretem	Total
Habitation	126 700	14,55	18 435		18 435		18 435
Foncier bâti	2 433 000	48,42	1 178 059	10 871	1 178 059	-190 439	987 620
Foncier non bâti	73 200	43,82	32 076	3103	32 076		32 076
Totaux	2 632 900		1 228 570	13 974	1 228 570	- 190 439	1 038 131
Taux Foncier	Moyenne Département	Fains-Veel	Montant perçu en 2025 Sur un produit attendu de				1 036 787 1 052 105
Bâti	49,10%	48,42%	Pas d'augmentation des taux				
Non bâti	35,77%	43,82%					
Taxe d'habitation	19,28%	14,55%					
Taux appliqué sur le foncier			Produit attendu pour 2026				1 032 122

TARIFS EAU ASSAINISSEMENT 2026

(Tarifs votés par la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud)

Composantes	2023	2024	2025	2026	2026/2025
Eau	2,492 €	2,492 €	2,492 €	2,492 €	0 %
+ Consommation et performance des réseaux d'eau potable (Agence de l'eau)	0,220 €	0,220 €	0,477 €	0,460 €	-3,56 %
+ Performance des systèmes d'assainissement collectif (Agence de l'eau)	0,185 €	0,185 €	0,027 €	0,228 €	+ 744 %
+ Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,066 €	0,066 €	0,076 €	0,076 €	0 %
+ Assainissement collectif (Collecte et traitement des eaux usées)	2,008 €	2,008 €	2,008 €	2,008 €	0 %
Tarif hors abonnement d'1 M³ HT	4,971 €	4,971 €	5,080 €	5,264 €	+ 3,62 %
Tarif hors abonnement d'1 M³ TTC	5,344 €	5,344 €	5,451 €	5,655 €	+ 3,74 %
Abonnement annuel (Diamètre comp-teur 15 mm) TTC	44,31 €	44,31 €	44,31 €	44,31	0 %
Abonnement annuel assainissement collectif TTC	25,74 €	25,74 €	25,74 €	25,74	0 %
Tarif global pour 120 M³	711,33 €	711,33 €	724,17 €	748,65 €	+ 3,38 %

CEREMONIES

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

À l'occasion du 81^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, la commune de Fains-Véel a rendu hommage à celles et ceux qui se sont battus pour la liberté de la France. La cérémonie, organisée devant le monument aux morts, a réuni de nombreux habitants autour des valeurs de mémoire, de transmission et de paix.

La municipalité remercie chaleureusement les anciens combattants, les enfants du Conseil Municipal des Jeunes Enfants (CMJE), les jeunes sapeurs-pompiers, les musiciens de l'Harmonie municipale dirigée par Jean-Marie Larcelet en l'absence de Jérémy Barnabé, ainsi que les élus et les bénévoles de l'Office Municipal de la Culture et des Loisirs pour leur engagement dans l'organisation de cette commémoration et du traditionnel pot de l'amitié.



Ce moment de recueillement et de convivialité a une nouvelle fois illustré l'attachement de notre commune au devoir de mémoire.

CEREMONIE DE COMMEMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN

En présence de Gérard Abbas, maire de Fains-Véel, des adjoints et conseillers municipaux, des représentants des associations patriotiques, des portedrapeaux, de la Police nationale et municipale, de l'Harmonie municipale, des jeunes du Conseil municipal des enfants ainsi que de nombreux habitants, la cérémonie de commémoration de l'Appel du 18 Juin s'est déroulée au monument aux morts sous un soleil radieux.

Après la lecture du message officiel par le maire, un extrait de l'Appel du 18 Juin du Général de Gaulle a retenti sur la place grâce à une diffusion sonore, rappelant la portée historique de cet acte fondateur de la Résistance française.

L'Harmonie municipale a ensuite interprété *La Marseillaise* et *Le Chant des Partisans*, offrant aux participants un moment de recueillement et de mémoire particulièrement émouvant.

À l'issue de la cérémonie, l'ensemble des participants s'est retrouvé dans la salle Rostand, climatisée pour l'occasion, afin de partager le traditionnel verre de l'amitié dans une ambiance conviviale.

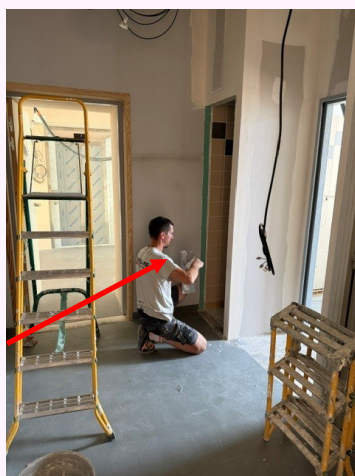


TRAVAUX (Réhabilitations / Entretien...)

REHABILITATION DE L'ILOT MAIRIE / ECOLE MATERNELLE (Travaux illustrés par des photos)



Les plaques de plâtre, fortement dégradées par l'humidité, ont également été déposées. L'entreprise Bellorini a réalisé le traitement curatif des murs de soutènement pour permettre à l'entreprise Tabacchi de remplacer les bas de cloisons



Création d'une nouvelle porte pour faciliter l'accès et la circulation entre les services administratifs.



L'entreprise Miroiterie Foulton a procédé au remplacement des fenêtres du salon d'honneur et de la salle du conseil, côté place de la Mairie, dans le cadre de la rénovation du bâtiment communal.



Transformation du bureau d'accueil afin d'améliorer son accessibilité aux personnes à mobilité réduite.



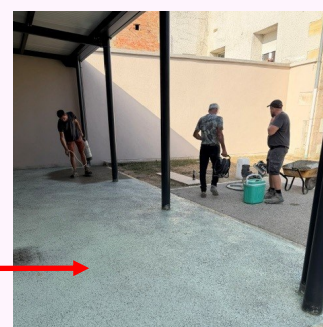
Leroy Peinture intervient dans le nouveau SAS d'entrée de l'école maternelle



Pose de l'ascenseur PMR par TK Elevator.



Préparation de la pose du béton désactivé dans la cour et le hall d'entrée par l'entreprise TP Michel, titulaire du marché VRD



ABORDS DU STADE



Dans le cadre des travaux de remise en état des abords du stade, le passage d'un gyrobroyeur ainsi que des opérations de dessouchage ont permis de finaliser le nettoyage de la zone, à la suite de la coupe des arbres située à l'intérieur du stade.

Ces interventions permettront de sécuriser et d'améliorer l'entretien de cet espace.



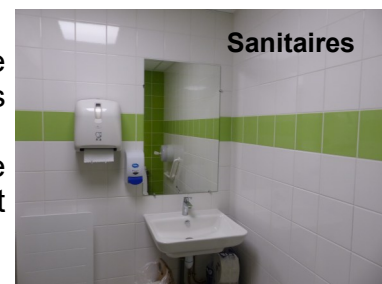
MODERNISATION DU COMPLEXE SPORTIF

La réception des travaux, avec réserve d'usage, de la 1ère tranche de modernisation du complexe sportif communal, s'est déroulée le 26 juin 2026. Réparti en 9 lots (fondations et gros œuvre, couverture, ossature bois et bardage métallique, menuiseries aluminium, plomberie-sanitaire-chauffage, électricité, plâtrerie-isolation, sols durs et faïence, peinture et résine des courts de tennis), ce chantier s'est déroulé dans de bonnes conditions. Durant la majeure partie des travaux, les associations sportives ainsi que le public ont pu poursuivre leurs activités, limitant ainsi les perturbations. À la veille de la rentrée scolaire, le complexe sportif offre désormais un cadre entièrement rénové, plus moderne, fonctionnel et accueillant pour les usagers.

La seconde tranche de modernisation est d'ores et déjà en cours de préparation afin de poursuivre l'amélioration de cet équipement structurant pour la commune.



Court de tennis



Sanitaires



Vue Club house intérieur gauche

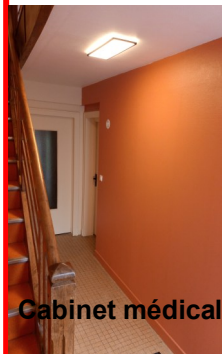


Vestiaire 1



Eclairage

TRAVAUX ASSURES PAR NOS SERVICES TECHNIQUES



Cabinet médical



Ecoles



Poubelles



Trottoirs...



Tonde espaces verts, cimetières...



Incivilités

Tout au long de l'année, notre service technique assure l'entretien courant des infrastructures communales afin de garantir leur bon fonctionnement, leur sécurité et leur qualité d'accueil. Bâtiments communaux, équipements sportifs, terrains, espaces extérieurs ou encore incivilités font ainsi l'objet d'interventions régulières de maintenance, de réparation et d'amélioration. Ce travail quotidien, souvent discret mais indispensable, contribue à préserver le patrimoine communal et à offrir aux habitants des équipements fonctionnels et accueillants.



Place de la mairie



Placette de Vée

Fleurissement, arrosage, nettoyage..

La Meuse a été placée en alerte sécheresse renforcée. La commune a dû stopper l'arrosage des jardinières et massifs et adapter l'entretien de ses espaces verts. Ces restrictions conduisent à s'interroger sur les plantations prévues pour les saisons estivales à venir !



Mairie

UNE VISITE GUIDEE EN FORET POUR MIEUX COMPRENDRE SA RICHESSE

Une visite de la forêt communale précédée par un exposé du maire Gérard Abbas sur la politique environnementale menée par la commune de Fains-Véel.

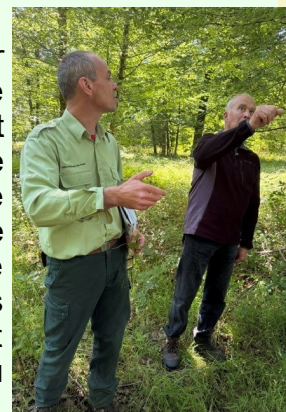
Anthony Trichot, technicien de l'ONF, et Michel Rousselot, maire délégué en charge de la forêt communale, ont guidé les élus, les membres du conseil municipal des jeunes, des enfants accompagnés de leurs parents ainsi que des habitants lors d'une visite de la forêt communale de Fains-Véel.



Au fil de la balade, les participants ont pu mieux comprendre la gestion forestière, découvrir les différentes essences d'arbres, observer les mécanismes de régénération naturelle et appréhender les enjeux liés à la préservation de cet espace naturel.



Véritable poumon vert du territoire, la forêt communale de Fains-Véel s'étend sur 205 hectares. Elle abrite une grande diversité d'essences, un riche patrimoine naturel et historique, tout en faisant l'objet d'une surveillance et d'une gestion permanentes. Cette visite a été l'occasion pour le technicien de l'ONF et le maire délégué de partager leurs connaissances, de répondre aux nombreuses questions des participants et de montrer concrètement comment la forêt évolue, se régénère et est gérée au quotidien.



Les échanges ont été particulièrement enrichissants. Les visiteurs ont notamment découvert la régénération naturelle des chênes et du taillis sous futaie, la présence d'arbres remarquables, les essences les plus résilientes face aux changements climatiques, ainsi que les principes d'une gestion forestière qui s'inscrit sur plusieurs générations. Ils ont également appris pourquoi certains arbres malades peuvent connaître une disparition prématurée.



Grâce aux explications et à l'expertise des intervenants, la forêt n'a désormais plus beaucoup de secrets pour ces jeunes participants, futurs acteurs et protecteurs de leur précieux poumon vert.

La visite s'est achevée autour du verre de l'amitié, partagé dans la salle Rostand.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population, achevé le 14 février, s'est déroulé dans de très bonnes conditions grâce à la participation des habitants.

La municipalité remercie chaleureusement les Finnois et Veillots pour leur accueil et leur disponibilité, ainsi que les **5 agents recenseurs** et le secrétariat de mairie pour leur implication et leur professionnalisme.

Les résultats officiels seront communiqués dans les prochains mois, après validation par l'INSEE.

Merci à toutes et à tous pour votre participation !



EMPLOIS SAISONNIERS :



Depuis le 15 juin, M. Quentin LARCHER a rejoint le service technique de la commune de Fains-Véel dans le cadre d'un emploi saisonnier, qu'il a occupé jusqu'au 31 juillet.

Habitant de la commune, Quentin a été retenu par la municipalité afin de vivre une première expérience professionnelle tout en renforçant les équipes techniques durant la période estivale. Actuellement en formation dans le domaine des espaces verts, ses études le conduiront à exercer le métier d'agent d'entretien des espaces verts.

Au quotidien, il participe aux différentes missions d'entretien du village : entretien des espaces verts, tonte des pelouses, taille des haies, nettoyage des trottoirs, ramassage des déchets et autres travaux nécessaires au bon entretien de la commune.

La municipalité remercie Quentin pour son implication et son sérieux tout au long de cette mission, et lui adresse tous ses vœux de réussite pour la poursuite de ses études et son futur parcours professionnel.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Mme Emilie FORTIN en qualité de stagiaire au sein de la Mairie de Fains-Véel, du 18 mai 2026 au 1^{er} juin 2026 et du 22 juin 2026 au 10 juillet 2026.

Au cours de ces périodes, elle a su faire preuve de sérieux, de motivation et d'un investissement dans les missions qui lui ont été confiées. Curieuse et désireuse d'apprendre, elle s'est rapidement adaptée à son environnement de travail.

Emilie a démontré de bonnes capacités d'organisation, notamment dans les tâches confiées en matière d'état civil, de cimetière, et d'urbanisme. De surcroît, sa maîtrise de l'outil informatique s'est révélé un réel appui logistique au sein de l'équipe de travail.



DÉVOILEMENT DE LA PLAQUE PATRIMONIALE DÉDIÉE À SAINT MARTIN



La cérémonie de dévoilement de la plaque patrimoniale dédiée à Saint Martin, organisée à l'église de Véel, a rassemblé un nombreux public autour de l'histoire et du patrimoine local. Les participants ont assisté à la conférence de M. Couteau, président régional de l'Association Route Patrimoniale et Touristique des Églises Saint-Martin de Lorraine, avant de découvrir la présentation de l'histoire de Véel et de son église par Gérard Abbas et Michel Rousselot.

Le dévoilement de la plaque, suivi d'une messe célébrée par l'abbé Paté et du traditionnel verre de l'amitié à la mairie de Véel, a marqué un moment fort de valorisation du patrimoine communal. Une belle manifestation, saluée par la forte participation du public.

NADINE, PREND SA RETRAITE APRES 35 ANS AU SERVICE DES ECOLIERS



Une retraite bien méritée pour Nadine Regnault
À l'occasion de la cérémonie des vœux de fin 2025, Nadine Regnault avait reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, en reconnaissance de ses nombreuses années de service. Dernièrement, le maire Gérard Abbas, les élus, les agents municipaux, ses collègues et de nombreux amis se sont réunis salle Rostand pour lui souhaiter une belle et heureuse retraite, après près de **35 années consacrées aux écoliers et à la collectivité**.

Recrutée par la commune le 1er octobre 1991 comme responsable du service de restauration scolaire, Nadine avait auparavant assuré, dès 1987, la surveillance et l'accompagnement d'enfants fréquentant le restaurant scolaire de Fains-Véel. Durant toutes ces années, elle a accompagné des générations d'enfants avec professionnalisme, disponibilité et bienveillance.



Le maire, les élus et ses collègues ont chaleureusement salué son engagement et son dévouement et lui ont adressé leurs meilleurs vœux pour une **retraite heureuse et pleinement méritée**.

VIE DES ASSOCIATIONS

« LES VEILLOTS »



Mise en veille depuis la crise sanitaire liée à la COVID-19, l'association retrouve aujourd'hui un nouveau souffle grâce à une équipe dynamique de bénévoles qui a repris le flambeau avec enthousiasme. Leur objectif est de faire revivre les animations, renforcer les liens entre les habitants et redonner toute sa place à la convivialité au cœur du village.



UN COUP DE NEUF POUR L'ESPACE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES



FOOTBALL CLUB



PETANQUE FINNOISE



TENNIS CLUB

Grâce à la mobilisation de leurs bénévoles, le FC Fains-Vée, le Tennis Club et la Pétanque Finnoise ont redonné un véritable coup de neuf à leur espace dédié. Les membres de ces trois associations se sont pleinement investis dans le nettoyage des locaux et les travaux de peinture, tandis que la commune a fourni les matériaux nécessaires.

Cette belle initiative illustre l'engagement, l'esprit de solidarité et le dynamisme des bénévoles qui contribuent, au quotidien, à faire vivre les associations de notre commune. Un grand merci et un chaleureux bravo à toutes celles et tous ceux qui ont participé à cette réalisation au service de la vie locale !

A FAINS ON DANSE

UN SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE RICHE EN ÉMOTIONS



Samedi 6 juin, la salle des Verreries de Fains-Véel a accueilli le traditionnel spectacle de fin d'année de l'association « À Fains On Danse ». Les différents groupes – éveil, jazz enfants, jazz ados, jazz avancé, jazz adultes, zumba et danse africaine – ont offert au public un spectacle varié, mêlant énergie, créativité et bonne humeur.



Le spectacle s'est achevé par un final réunissant l'ensemble des danseuses et danseurs sur scène, chaleureusement applaudis par les familles, les proches et les nombreux spectateurs venus partager ce beau moment de convivialité, de passion et de partage.

TENNIS DE TABLE

Tout au long de l'année, le club de tennis de table propose de nombreuses animations placées sous le signe du sport, du fair-play et de la convivialité. Il participe également à la vie de la commune en organisant des cycles d'initiation avec les écoles, permettant aux plus jeunes de découvrir cette discipline dans un esprit ludique et sportif. Compétitrice, compétiteur ou simple joueur de loisir, le club vous accueille avec plaisir pour partager de bons moments autour de la table. Quel que soit votre niveau, chacun peut y trouver sa place dans une ambiance chaleureuse et conviviale. [Contact « fra.germain@free.fr »](mailto:fra.germain@free.fr)



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS / CAP SUR LA FÊTE DU SPORT !

L'office Municipal des Sports, présidé par Luigi Martin, s'est réuni afin de finaliser l'organisation de la Fête du Sport, qui se déroulera **dimanche 13 septembre 2026, de 9 h à 17 h, au stade municipal**.

Cette journée, ouverte à toutes et à tous, sera l'occasion de découvrir la richesse du tissu associatif sportif de la commune. Les clubs locaux proposeront tout au long de la journée des initiations, des démonstrations et de nombreuses animations destinées à tous les publics.

Que vous soyez sportif confirmé, débutant ou simplement curieux, venez rencontrer les associations, échanger avec leurs bénévoles et partager un moment convivial placé sous le signe du sport et de la découverte. Nous vous attendons nombreux !

NATURE TRAIL TERRES DU BARROIS (NTTB)

Samedi 10 octobre 2026 à Fains-Véel : Le Nature Trail Terres du Barrois (NTTB) organise la première édition de sa Backyard, un défi sportif original qui promet de mettre à l'épreuve l'endurance et la détermination des participants. 2 formats sont proposés :

- 100 dossards : boucle de 6,8 km (130 m de dénivelé positif), à parcourir jusqu'à 10 fois ;
- 50 dossards : boucle de 4,2 km (100 m de dénivelé positif), également réalisable jusqu'à 10 fois.

Coureur confirmé ou amateur de nouveaux défis, venez repousser vos limites dans une ambiance conviviale au cœur des paysages de Fains-Véel.

Cette manifestation est également organisée au profit de l'association Roses Guerrières. Les inscriptions sont ouvertes. Alors, prêts à relever le défi ?

REMISE DE LIVRES AUX ÉLÈVES DE CM2



La commune de Fains-Véel a accueilli, dans le salon d'honneur de la mairie, la remise de livres aux 18 élèves de CM2 dans le cadre de l'opération nationale « **Cet été, je lis** ». À cette occasion, les enseignantes ont offert à chaque élève *Les Métamorphoses d'Ovide*, marquant symboliquement leur passage vers le collège.

Comme en 2025, la municipalité s'est associée à cette initiative. Le maire, Gérard Abbas, a également remis aux futurs collégiens le roman *Une lueur dans la nuit* de Christian Krika. Présent lors de la cérémonie, l'auteur a dédié les ouvrages, offrant aux élèves un moment privilégié d'échange autour de la lecture et de la découverte littéraire.



LES MAMANS MISES A L'HONNEUR



À l'occasion de la fête des mères, la municipalité de Fains-Véel a accueilli, vendredi 29 mai, les jeunes mamans de la commune à la salle Rostand pour un chaleureux vin d'honneur, organisé avec la participation du conseil municipal des jeunes.

Les mamans ayant donné naissance à un enfant au cours des douze derniers mois ont reçu des mains du maire, Gérard Abbas, une magnifique composition florale ainsi qu'un cadeau destiné à leur bébé.

Ce moment convivial, empreint d'émotion et de partage, a permis de souhaiter la bienvenue aux nouveau-nés et de mettre à l'honneur les familles de la commune.

Le gâteau, particulièrement impressionnant tant par ses dimensions que par son esthétique, n'a pas été perdu. Le surplus a été offert aux résidents de l'unité Alzheimer du centre hospitalier, un geste de solidarité qui a été très apprécié.

LES FÊTES DES VOISINS : LA CONVIVIALITÉ AU CŒUR DE NOS QUARTIERS

UNE FÊTE DES VOISINS PARMIS D'AUTRES ☺

Le 14 juin, une trentaine d'habitants des rues de Véel, Haute de Véel, de la Chalaide et des quartiers voisins se sont retrouvés pour partager la traditionnelle Fête des voisins.

Sous un soleil estival, barbecue, pétanque et moments d'échange ont rythmé cette journée conviviale, favorisant les rencontres et renforçant les liens entre habitants.

Une nouvelle édition réussie qui illustre parfaitement l'esprit de solidarité et de proximité qui anime notre commune.



FETE DE LA MUSIQUE



Samedi 20 juin, la Fête de la Musique, organisée par l'Amicale de l'Orchestre de Fains, a rassemblé de nombreux participants dans une ambiance festive et conviviale. En raison de la vigilance orange pour orages, la soirée a été déplacée à la salle Rostand. Malgré ce changement de dernière minute, le public a répondu présent pour profiter du concert du groupe **The Big One**, qui a offert plus de deux heures de reprises blues-rock très appréciées. Une belle soirée placée sous le signe de la musique, du partage et de la convivialité.



CONCERT DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE



Samedi 23 mai l'Orchestre d'Harmonie a délivré un concert sur le thème « So British ».



Un voyage musical à travers la culture britannique, mêlant musique celtique, pop, musiques de films et grands compositeurs, avec notamment The Beatles, Elton John, Phil Collins, James Bond, Le Seigneur des Anneaux et Haendel.

CONCERT DE LA CHORALE LAFAMI



Le 12 avril, la salle des Verreries a accueilli le concert de la chorale LaFaMi de Fains-Véel, réunie avec celle du conservatoire de Verdun sous la direction de Virginie Manteaux.

Accompagnés de trois musiciens, une quarantaine de choristes ont proposé un répertoire varié mêlant chansons actuelles et grands classiques de la chanson française. Devant près de 260 spectateurs, cette belle prestation a été saluée par de chaleureux applaudissements, faisant de cet après-midi musical un véritable succès.

PORTES OUVERTES A L'ECOLE DE MUSIQUE

Samedi 6 juin la salle Rostand a accueilli les portes ouvertes de l'école de musique de Fains-Véel, rassemblant une soixantaine de spectateurs. Pendant près de 2 heures, élèves et professeurs ont présenté le fruit de leur travail à travers un concert varié. Violon, chant, guitare, saxophone, cor d'harmonie, piano, chorale et ensembles instrumentaux se sont succédé, offrant au public un bel aperçu des disciplines enseignées. Cette après-midi musicale, placée sous le signe du partage et de la convivialité, a été chaleureusement applaudie et a une nouvelle fois mis en valeur le dynamisme de l'école de musique.





Les temps forts de l'année scolaire



L'année scolaire a été rythmée par de nombreux projets pédagogiques, sportifs et citoyens, offrant aux élèves de belles occasions d'apprendre autrement. Les enfants ont notamment découvert la faune sauvage lors d'une sortie au Parc Argonne Découverte, participé à la réalisation d'une web radio en français et en anglais dans le cadre du dispositif EMILE, pris part à un exercice incendie avec les sapeurs-pompiers du centre de secours de Fains-Véel et découvert l'Ultimate grâce à une animation de l'USEP.



La fête de fin d'année, réorganisée en raison de la canicule, s'est déroulée en interne mais a tout de même permis aux familles de suivre le spectacle grâce à son enregistrement. Cette journée a également été marquée par le départ à la retraite de Mme Jorand et de Mme Thirion, chaleureusement remerciées pour leur engagement auprès des élèves.



ECOLE MATERNELLE



Une rencontre sous le signe du vélo

Mardi 28 avril, les écoles maternelles de Fains-Véel et de Bar-le-Duc se sont retrouvées au stade de Fains-Véel pour participer à une journée placée sous le signe du vélo, organisée

dans le cadre de l'opération « **Meuse à vélo – P'tit Tour USEP 55 2026** ». Les enfants ont participé à quatre ateliers ludiques et éducatifs : un parcours de signalisation, un parcours de motricité avec obstacles, un relais avec objets roulants et un atelier lecture. Une belle initiative qui a permis de sensibiliser les plus jeunes à la pratique du vélo et aux règles de sécurité routière.

Un nouveau photocopieur pour l'école maternelle Afin d'améliorer les conditions de travail de l'équipe pédagogique, la commune a investi dans un nouveau photocopieur destiné à l'école maternelle.



Cet équipement, offrant une qualité d'impression performante et des fonctionnalités adaptées aux besoins, sera pleinement opérationnel pour la rentrée scolaire. Cet investissement témoigne de la volonté de la municipalité de mettre à disposition des écoles des outils modernes et performants au service des élèves et des enseignants.

SORTIE PÉDAGOGIQUE À LA HÉRONNIÈRE



Encadrés par le maire et les adjoints de la commune, les jeunes enfants du conseil municipal (CMJE) ont visité le site de traitement des eaux de la Héronnière. Guidés par les agents du site, ils ont découvert, de façon ludique et interactive, les différentes étapes de l'épuration des eaux usées, du dégrillage jusqu'au traitement des boues.

Cette sortie pédagogique leur a permis de mieux comprendre le cycle de l'eau et de les sensibiliser à la protection de l'environnement ainsi qu'à l'importance des gestes du quotidien pour préserver cette ressource essentielle.



UNE CLASSE DE DECOUVERTE EN HAUTE SAVOIE



Du 9 au 13 mars, les élèves de CM1 de l'école élémentaire de Fains-Véel ont vécu une classe de découverte en Haute-Savoie, aux Houches. Au programme : initiation au ski, randonnée en raquettes et visite de la Mer de Glace, autant d'activités qui leur ont permis de découvrir le milieu montagnard tout en étant sensibilisés à la préservation de l'environnement.

Au-delà des apprentissages, ce séjour a favorisé l'autonomie, la vie en collectivité et le partage. La commune a soutenu cette belle initiative en prenant en charge 50 % du coût du séjour, soit une participation de 4 616,15 €.

CARNAVAL (8/03/2026)

Une belle journée partagée sur la place de la mairie et au stade. Vous étiez nombreux à venir participer à ce moment festif et convivial autour de la traditionnelle mise à feu de Monsieur Hiver, réalisée par le cracheur de feu, sous les yeux émerveillés des petits comme des grands.

Retrouvez toutes les photos sur : <https://www.fains-veel.fr - Onglets : Tourisme / Galerie photos / carnaval 08/03/26>.



FESTIVITES DU 13 JUILLET

Retrouvez toutes les photos de la soirée sur le site internet. Cette belle soirée a débuté par la cérémonie au Monument aux Morts, avec le dépôt de gerbes, précédé du discours de M. Gérard Abbas, Maire de la commune. Étaient présents Mme Martine Joly, représentante du Département, les porte-drapeaux des Anciens Combattants, les adjoints et conseillers municipaux, le Conseil Municipal des Jeunes Enfants ainsi que de nombreux habitants. La cérémonie a également été l'occasion de mettre à l'honneur les donneurs de sang, remerciés pour leur engagement. Les festivités se sont poursuivies dans une ambiance conviviale avec le lâcher de ballons, le défilé aux lampions en musique pour les enfants, suivi de la distribution de friandises, avant de se terminer en musique grâce au concert de l'Harmonie Municipale.

La municipalité adresse ses remerciements à toutes les personnes présentes pour avoir partagé ce beau moment de convivialité ainsi qu'à l'association AFA Les Sources pour la tenue de la buvette et la préparation des délicieuses gaufres ainsi qu'à l'OMCL qui ont largement contribué à la réussite de cette soirée.



CONSEIL DES SAGES



Le Conseil des Sages s'est réuni le 22 juin 2026 en présence de 14 participants, dont quatre nouveaux membres. Après un rappel du rôle et du fonctionnement de cette instance par Anne Molet, les élus ont présenté les principaux chantiers en cours (îlot Mairie/Écoles, stade municipal) ainsi que les projets à venir pour la commune.

Les échanges ont ensuite porté sur plusieurs sujets proposés par les membres : développement de la participation citoyenne, vigilance envers les personnes vulnérables lors des fortes chaleurs, gestion des déchets de tonte et sécurisation des déplacements des élèves vers le stade.

Enfin, les représentants de la commune au sein de l'association « Villes et Villages où il fait bon vivre » ont été désignés. Cette réunion s'est déroulée dans un esprit d'écoute et de dialogue, témoignant de l'engagement du Conseil des Sages au service de la qualité de vie des habitants. **Prochaine réunion 16/09/2026**

UN NOUVEAU SERVICE DE TRANSPORT A FAINS-VEEL

Brahim El Karmi lance **Taxi Véel**, un service de proximité dédié aux particuliers comme aux professionnels. L'entreprise propose des trajets toutes distances, **adaptés aux besoins du quotidien comme aux déplacements longue distance**.

Conventionné **CPAM**, Taxi Véel assure **également les transports médicaux** sur prescription, en toute sécurité et dans le respect des normes en vigueur. Disponible **24 h/24 et 7 j/7**, le service intervient sur l'ensemble du département, garantissant réactivité, confort et fiabilité à ses clients.

Avec Taxi Véel, Brahim El Karmi entend offrir une solution de transport locale, humaine et accessible à tous.



Taxi Veel assure vos transferts
vers la gare Meuse TGV
et les aéroports.

06 43 94 90 45

OCCUPATION ILLEGALE DU STADE

À compter du dimanche 24 mai, le stade municipal de Fains-Véel a fait l'objet d'une occupation illicite par un groupe de gens du voyage. Les présidents des associations utilisatrices des installations sportives ont été immédiatement informés de la situation.

Afin de garantir le départ annoncé des occupants et compte tenu de l'arrivée annoncée d'un autre groupe sur l'aire d'accueil de la Héronnière, le maire a saisi en urgence le Tribunal administratif de Nancy. Présent à l'audience du jeudi 28 mai, il a demandé l'expulsion des occupants. Le tribunal a fait droit à cette requête en ordonnant leur départ au plus tard le samedi 30 mai à 12 h.

Madame la Directrice de cabinet du préfet a été informée de cette décision. Toutefois, les conditions nécessaires à l'exécution immédiate de cette ordonnance n'ayant pas pu être réunies, le départ effectif est finalement intervenu le dimanche 31 mai.

Cette occupation a malheureusement entraîné des dégradations, des dépôts de déchets et des coûts importants pour la commune, qui a dû remettre les lieux en état sans bénéficier d'aucune indemnisation.

La municipalité demeure pleinement vigilante face à ce type de situation. Elle rappelle que l'accueil des gens du voyage relève de la compétence de la Communauté d'Agglomération, qui dispose d'une aire d'accueil spécialement aménagée à cet effet.



COLLECTE DE SANG

Une belle mobilisation ! ☺

Jeudi 23 avril 2026, la salle Rostand a accueilli la collecte de sang organisée par l'Amicale des donneurs de sang bénévoles, en partenariat avec l'Établissement Français du Sang. À cette occasion, **48 donneurs**, dont **6 nouveaux**, se sont mobilisés pour accomplir ce geste solidaire et citoyen.

Une participation qui a pleinement satisfait le président de l'Amicale, tout comme l'équipe de bénévoles, présente tout au long de la journée pour accueillir les donneurs et leur offrir une collation dans une ambiance conviviale.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des donneurs ainsi que les bénévoles pour leur engagement et leur générosité. Grâce à eux, des vies peuvent être sauvées chaque jour.

Les besoins restent constants : 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour en France, et un seul don peut sauver jusqu'à trois vies. Chacun peut contribuer à cette formidable chaîne de solidarité.

La prochaine collecte de sang aura lieu le jeudi 10 septembre 2026, de 16 h à 19 h 30, à la salle Rostand. Afin de faciliter l'accueil des donneurs, il est recommandé de prendre rendez-vous en ligne « dondesang.efs.sante.fr »



TEXTE DE LA MINORITE MUNICIPALE

Fains Véel Ensemble - Encart de la minorité municipale
« Chère(e)s Finnois(es) -Veillot(e)s,

Nous tenions tout d'abord à remercier toutes les personnes qui nous ont soutenu et qui continuent à nous suivre ! Désormais, nous aurons la chance de bénéficier d'un espace d'expression au sein du bulletin communal.

Nous souhaitons faire un retour sur ces dernières semaines et les événements qui ont marqué cette période.

La canicule

Nos aînés, nos écoliers ainsi que les habitants de logements mal isolés ont particulièrement souffert des fortes chaleurs.

Nos propositions : lors du conseil municipal, nous avons proposé la mise à disposition d'une salle climatisée accessible à tous ainsi que d'installer des solutions de rafraîchissement dans notre école (climatisation ou volets).

L'occupation illégale du stade

Notre stade municipal a été occupé pendant une semaine par des citoyens français itinérants faute d'espace suffisant sur l'aire de grand passage de la Héronnière.

Notre proposition : il est indispensable que la municipalité travaille main dans la main avec la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud compétente sur le sujet afin d'avoir une aire respectant le schéma territorial imposé par la loi.

La rentrée scolaire en prévision

Notre école perd malheureusement une classe cette année. Les problématiques de chaleur risquant de revenir rapidement en septembre ou au printemps, il est nécessaire d'anticiper.

Nos propositions : la rénovation de l'ancienne salle de classe permettrait d'avoir tous les enfants au frais au rez-de-chaussée avec une accessibilité PMR pour tous (hormis une classe au demi-étage). Les classes de l'étage seraient alors utilisées pour les activités manuelles ou pour accueillir des intervenants.

Dates importantes à venir

L'enquête publique vous permettant de contribuer au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal aura lieu du 15 Septembre au 20 Octobre 2026. Deux permanences seront dédiées à notre commune durant lesquelles vous pourrez échanger avec un commissaire enquêteur.

Notre équipe continue à se tenir à votre disposition par mail à fainsveelensemble@gmail.com ou via Facebook : Fains Veel Ensemble.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une belle fin d'été.

Vos élus Fains Véel Ensemble : Louise CASTELLAR, José SOUEL, Michel FURDIN et Charline TANGRE ».

DES OUTILS NUMÉRIQUES AU SERVICE DES HABITANTS

Récemment, une petite sacoche en tissu contenant 2 télécommandes (maison et voiture), trouvée par un habitant de la commune, a pu être rapidement restituée à son propriétaire grâce à une publication diffusée sur l'application City-All. Un bel exemple de l'efficacité des outils de communication mis à la disposition des habitants.

Le site internet de la commune et l'application City-All vous permettent de rester informés en temps réel et de simplifier de nombreuses démarches du quotidien.

Site internet de la commune

Retrouvez toute l'actualité municipale, les démarches administratives, les informations pratiques (services, horaires, agenda...), les comptes rendus et documents officiels, ainsi que le module « Signalement », qui permet de signaler facilement et précisément une anomalie sur l'espace public : éclairage, voirie, dépôts sauvages, mobilier urbain...

City-All : l'information directement sur votre smartphone

Avec l'application City-All, vous recevez directement sur votre smartphone les alertes et informations importantes de la commune : les travaux et perturbations ; les coupures de réseaux ; les événements et animations ; les messages de prévention et de sécurité ; les arrêtés préfectoraux et autres informations importantes du quotidien.

Plus besoin d'attendre la publication du prochain Flash Infos pour être informé !

Gratuite et accessible à tous, l'application vous permet de rester informé où que vous soyez.

Il suffit de télécharger City-All sur l'App Store ou Google Play, de rechercher Fains-Véel et de s'abonner gratuitement. L'application comptait près de 700 abonnés au 31 juillet 2026.

N'hésitez pas également à consulter régulièrement le site internet de la commune : www.fains-veel.fr.

Ensemble, grâce à ces outils numériques, restons plus proches, réactifs et mieux informés

Vous souhaitez télécharger l'application mais avez besoin d'aide ?

N'hésitez pas à contacter la mairie afin de prendre rendez-vous.

Nous vous accompagnerons dans l'installation et la prise en main de l'application.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DU 2^{ÈME} SEMESTRE 2026

12/07/2026	Marché Local / Place de la Mairie / Salle Rostand
13/07/2026	Animations OMCL / Place Mairie
18/07/2026	Pétanque Challenge Bukovatz / Stade
22/08/2026	Pétanque Concours amical / Stade
30/08/2026	Brocante du Football Club / Fains
06/09/2026	Brocante / ACCA / Véel
10/09/2026	Don du sang / Salle Rostand
13/09/2026	Marché Local / Place de la Mairie / Salle Rostand
13/09/2026	Fête du sport / Stade
19-20/09/2026	Fête du Patrimoine
10/10/2026	Trail sur la commune / Nature Trait Terre du Barrois
11/10/2026	Marché Local / Place de la Mairie / Salle Rostand
18/10/2026	Repas des aînés / Verreries
24-25/10-26	Salon d'automne / Verreries
08/11/2026	Marché Local / Place de la Mairie / Salle Rostand
11/11/2026	Commémoration / Cimetière Véel + Monument aux morts
15/11/2026	Fête patronale à Véel
22/11/2026	Fête patronale à Fains
28-29/11/2026	Marché de Noël / AFA / Verreries
04/12/2026	Saint Nicolas / OMCL / Place de la Mairie
13/12/2026	Marché Local / Place de la Mairie / Salle Rostand
31/12/2026	Réveillon AVEF / Verreries

